



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

DELIBERATION N°01 - DCM-2026043001

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 24
Votants : 29
Pour : 29
Contre : -
Abstentions : -

L'an deux mille-vingt-six, le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Mathieu HORN.

Date de convocation : 24 avril 2026

Membres présents :

M. Mathieu HORN, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Béatrice ESCOURBIAT, M. Frédéric BILLARD, Mme Fabienne GOYENETCHE, M. Serge DESTUGUES, Mme Morgane CHAZELLE, M. Xavier DAVARD, Mme Marie-Christine DUBOY, M. Adberrahmane OUDJEDI, Mme Irène ITHURSARRY, Mme Nathalie BACARISSE, M. François NOGARO, M. Mathieu DELAU, M. Jérôme RANCE, M. Peïo BOULIN, Guy BOULANGER, Mme Catherine PERLANT, M. Hervé LUYER-TANET, Mme Laurence GUYONNIE, M. Dominique LAVIGNE, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Gilles LASSABE.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Martine BECRET donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD
M. Kévin HELENE donne pouvoir à M. Christophe MARTIN
Mme Amina EJNAÏNI donne pouvoir à M. Jérôme RANCE
Mme Lona BARRASA-MARTIAL donne pouvoir à Mme Béatrice ESCOURBIAT
Mme Monia EVENE-MATEO donne pouvoir à M. Guy BOULANGER

Secrétaire de séance : M. François NOGARO

Rapporteur : Monsieur Christophe MARTIN, *Adjoint délégué aux Finances et à l'Administration générale*

Sur proposition de Monsieur Christophe MARTIN, Adjoint, le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget principal,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	359 226,14
- un excédent reporté de :	303 655,03
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	662 881,17
- un déficit d'investissement cumulé de :	260 917,31
- un excédent des restes à réaliser de :	190 977,22
- Soit un besoin de financement de :	69 940,09

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 (EXCEDENT) :	662 881,17
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	69 940,09
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	592 941,08
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) DEFICIT :	260 917,31

**Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 30/04/2026**

**Le Maire,
M. Mathieu HORN**



**Le Secrétaire,
M. François NOGARO**



Noгаро